

Puis-je exiger un droit de visite pour ma petite soeur?

Par dalha, le 08/03/2009 à 22:46

Bonjour

Je voudrais savoir si il existe une loi qui me permettrait d'exiger un droit de visite a mes parents.

En effet je suis en conflit avec ma belle mère (maman de ma petite sœur), pour incompatibilité d'humeur, et mon papa depuis moins d'un an, j'ai donc interdiction de voir ma sœur âgée de 6 ans.

Ma question est simple, que dois-je faire pour pouvoir la voir?????????

Par dalha, le 09/03/2009 à 13:39

Par dalha, le 09/03/2009 à 16:52

Par milou, le 09/03/2009 à 16:56

Bonjour,

Vous ne pouvez rien exigé, mais vous pouvez toujours saisir le JAF afin de faire une demande en ce sens.

Mais peut-être qu'une discussion posée avec les parents de la petite intéressée serait un bon préalable à cette action en justice.

Cordialement.

PS : Nous avons bien compris votre impatience (??????????), mais sachez que nous avons beaucoup de demandes et de personnes à conseiller et que nous sommes tous bénévoles sur ce site.

Par dalha, le 09/03/2009 à 23:40

merci beaucoup pour votre réponse

je vous présente mes excuses c'est vrai que je suis très impatiente